

CONVENTION FORMATION en AYURVEDA

24 JUIN 2020

ENTRE :

ECOLE DE FORMATION SATTVA

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM _____
 PRENOM _____
 N° tél. _____
 Adresse _____

 Mail _____

POUR :

La formation en Ayurveda

LIEU :

A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA
 8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX
 63122 St GENES CHAMANELLE

PROGRAMME : (*sous réserve de modifications*)

Cycle 2020-21	Thèmes des journées théorico-pratiques
22-23 Octobre 2020 26-30 Octobre 2020	Cuisine Ayurvédique Massages Ayurvédiques
21-22 Novembre 2020 09-10 Janvier 2021 20-21 Mars 2021 22-23 Mai 2021	L'hygiène de vie selon les humeurs L'alimentation saine selon les humeurs Thérapie spirituelle par les plantes médicinales Thérapies subtiles et spirituelles

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*sous réserve de modulation à voir avec le formateur*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Ayurvédá
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2020-21 est de :

1190 € l'année (TTC) – soit 95 € la journée

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1190 €
 - PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 100 € à établir maintenant
 - PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 150 € à établir maintenant
 - PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 300 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 95 € à établir maintenant pour les journées suivantes :

Les chèques seront encaissés le 05 du mois - **à partir du mois de Juillet 2020.**
(NE PAS DATER LES CHEQUES – MERCI)

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. Pas de remboursement pour absence non justifiée.

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,